



Service Activités Scolaires et Péricolaires
Téléphone : 02 47 50 09 79
Télécopie : 02 47 50 27 69
Courriel : jeunesse.stmartinlebeau@orange.fr

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

RESTAURANT SCOLAIRE
GARDERIES PÉRISCOLAIRES
TRANSPORT COMMUNAL



Dossier à remettre au Service Scolaire avant le 6 juillet 2018

ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019

ENFANT

Nom : Prénom :

Ecole fréquentée : Maternelle Françoise Dolto Élémentaire La Bergeronnerie

Classe :

Date de Naissance : Sexe : M F

RESPONSABLES LEGAUX

	<u>RESPONSABLE 1</u>	<u>RESPONSABLE 2</u>
NOM		
PRENOM		
LIEN DE PARENTE		
ADRESSE		
CODE POSTAL		
VILLE		
☎ DOMICILE		
📞 PORTABLE		
E-mail @		
PROFESSION		
EMPLOYEUR		
☎ TRAVAIL		

Situation familiale : MARIÉS DIVORCÉS SÉPARÉS UNION LIBRE PACSES AUTRE

Merci de nous fournir tout document officiel et juridique dans les cas suivants : pas de droit de visite, perte de l'autorité parentale.

NUMERO ALLOCATAIRE CAF : Nombre d'enfants à charge :

ASSURANCE EXTRASCOLAIRE DE L'ENFANT (OBLIGATOIRE - Fournir une attestation)

Nom de l'organisme : N° de contrat :

INSCRIPTIONS

2018/2019

RESTAURANT SCOLAIRE

Vous avez la possibilité de choisir entre une inscription en « occasionnel » ou par « forfait ».
Ce choix est fait pour l'année scolaire, sauf demande exceptionnelle écrite et justifiée (perte d'emploi, congé longue maladie ou maternité).

ECOLE MATERNELLE (Cocher la formule choisie)

Repas occasionnel (3.20 €)

Forfait Mensuel (39.62 €)

ECOLE ELEMENTAIRE (Cocher la formule choisie)

Repas occasionnel (3.34 €)

Forfait Mensuel (41.96 €)

GARDERIES PÉRISCOLAIRES

A l'école élémentaire : de 7h30 à 8h35 et de 16h45 à 18h45.

A l'école maternelle : de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h45.

Aucun enfant ne sera pris en charge avant 7h30, après 8h15 à l'école maternelle et après 8h30 à l'école élémentaire. La commune décline toute responsabilité en cas d'accident en dehors de ces horaires.

La tarification se fait à la demi-heure : **0.60 € / demi-heure**

Tout départ après 18h45 dans les deux écoles sera facturé une séance supplémentaire

ECOLE MATERNELLE : MATIN SOIR

ECOLE ÉLÉMENTAIRE: MATIN SOIR

PAIEMENT RESTAURANT SCOLAIRE / GARDERIE

Choix du paiement (Cocher la formule choisie)

Prélèvement bancaire (Fournir un RIB)

Votre avis de prélèvement sera disponible sur le Portail Famille e-enfance de la collectivité.

Espèces/Chèque en mairie (A l'ordre du trésor Public). *Avant avis d'échéance de votre facture.*

TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAL

Le transport scolaire communal passe par les arrêts suivants (Cocher l'arrêt de votre enfant) :

81 rue de Chenonceaux 41 rue de Chenonceaux Impasse des Sables

Les Maraîchers Vaumorin Les Tilleuls

Les Jardins Gros Buisson Vieux Four

Rue de Saignes **CARTE DES ARRETS ET HORAIRES DISPONIBLES AU SERVICE SCOLAIRE**

Tarif : Carte annuelle 150 € Règlement : Chèque ou espèces au moment de l'inscription

INFORMATIONS IMPORTANTES

→ **L'INSCRIPTION DE VOTRE(VOS) ENFANT(S) NE SERA PRISE EN COMPTE QUE SI VOUS ETES A JOUR DE VOS PAIEMENTS AUPRES DU SERVICE PERISCOLAIRE OU DE LA TRESORERIE PUBLIQUE D'AMBOISE (FOURNIR UN JUSTIFICATIF)**

→ Veuillez remplir un dossier complet par enfant.

→ **LE DOSSIER COMPLET DOIT ETRE IMPERATIVEMENT REMIS AU SERVICE SCOLAIRE A LA MAIRIE AVANT LE 6 JUILLET 2018 (au plus tard).**

Les dossiers remis aux équipes d'animation, ATSEM, enseignants ou déposés dans la boîte aux lettres ne seront pas pris en compte, et vous seront renvoyés.

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS

MAIRIE

- Tous les jours du lundi au samedi de 9h00 à 12h00
- Tous les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

SUR RENDEZ-VOUS au 02 47 50 09 79 ou 07 88 35 81 87

Pour tout renseignement concernant vos inscriptions, vous pouvez contacter le Service Activités Scolaires et Péricolaires au 02 47 50 09 79.

PORTAIL FAMILLE - <https://saintmartinlebeau.fr/>

Dès que votre dossier d'inscription aura été enregistré, vous recevrez un identifiant et un mot de passe qui vous permettra d'accéder au Portail Famille (onglet d'accès présent sur la page d'accueil du site internet de la commune). Ces codes seront les mêmes durant toute la scolarité de vos enfants.

Ce portail vous donne des informations sur votre historique de consommation, sur vos factures, sur vos enfants. Vous pouvez également y contacter le service scolaire, faire des demandes de modifications, et y télécharger des documents.

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

- Un dossier d'inscription par enfant dûment complété
- Une fiche sanitaire par enfant
- La photocopie des vaccins obligatoires
- La photocopie du Projet d'Accueil Individualisé (PAI) mis en place avec l'école ou le certificat médical du médecin traitant en cas de difficultés de santé (maladie, allergies et/ou intolérances alimentaires) nécessitant une attention et prise en charge particulières
- Une photo d'identité (récente)
- L'attestation d'assurance et/ou de responsabilité civile (au plus tard à la rentrée de septembre 2018)
- Un Relevé d'Identité Bancaire pour le prélèvement automatique
- Le récépissé d'acceptation du règlement des services périscolaires